

JOURNEE D'ETUDES

La circulation et le retour à l'épreuve des contraintes migratoires ?

Vendredi 25 septembre 2015 de 9 heures à 18 heures

Université Paris-Diderot, URMIS, Bâtiment Olympe de Gouges, Salle 267
5 Rue Thomas Mann, 75013 Paris

(Plan d'accès : <https://www.math.univ-paris-diderot.fr/ufr/batolympedegouges>)

Transports : Métro L14 et RER C, Bibliothèque François Mitterrand
Tram T3b, Bus 89, 62, Avenue de France



Agadez, Niger (2013). Crédit photo : Harouna Mounkaila

ARGUMENTAIRE

Les dynamiques migratoires contemporaines sont à inscrire dans le contexte de changements politiques et sociaux majeurs, qui nous conduisent à revenir sur les catégories d'analyse utilisées autant dans les travaux sur les migrations internationales depuis une trentaine d'années, que par les acteurs de ces migrations (Cohen R., 1996 ; Castles S. & Miller M.J., 2003 ; Piché V. 2013). En effet, si les politiques migratoires et leurs effets de contraintes sur les parcours individuels sont relativement bien connus, les acteurs intervenant dans ce jeu de limitations de la mobilité le sont moins alors qu'ils se diversifient : des acteurs formels (États, organisations internationales, associations...) y jouent un rôle, de même que dans certains cas, divers mouvements de rébellion ou organisations criminelles, tout comme les pratiques de corruption instituées au long de plusieurs routes. On sait que les pratiques migratoires s'adaptent, se réorientent ou se conforment à ces ensembles de contraintes et d'obstacles ; cependant, ces derniers modèlent de plus en plus fortement les trajectoires de vie des migrants, conférant un éclairage nouveau aux catégories en usage.

Dans cette perspective, nous souhaitons interroger plus particulièrement les notions de circulation et de retour ; la première parce qu'elle est devenue centrale dans la compréhension des migrations internationales au cours des trente dernières années et la seconde, parce qu'à l'inverse, elle a été l'objet d'un questionnement moindre sur la même période.

L'émergence des notions de circulation, circulation migratoire ou encore de transnationalisme, au tournant des années 1980-1990, renvoie à un changement progressif de paradigme dans l'appréhension des migrations. A la logique binaire distinguant départ et arrivée se substitue une perspective plus complexe, s'appuyant sur l'analyse des liens existant entre plusieurs lieux et/ou des appartenances multiples (Cortes G., Faret L., 2009 ; Bauböck R., Faist T., 2010 ; Imbert C., Dubucs H. et alii, 2014). Sans remettre en cause ce changement de paradigme et ses apports dans une approche globale des migrations internationales, l'objectif est de le confronter aux contextes contemporains de contraintes et d'obstacles politiques, économiques qui s'instituent au long des parcours migratoires.

Pour sa part, le « retour » ne peut plus être considéré comme une simple migration à rebours (Petit V., 2007) tant les conditions de circulation brouillent toute notion de trajet direct et de relation entre lieux de départ et lieux de destination, les uns comme les autres pouvant être multiples selon les critères valorisés au moment d'en rendre compte. « Revenir » et « retourner » deviennent alors des catégories d'action et de représentation de soi qui informent à la fois la construction de trajectoires individuelles et collectives complexes et les situations migratoires dans lesquelles ces trajectoires se sont construites.

Trois axes de questionnement principaux émergent, ceux-ci pouvant se décliner dans des contextes géographiques divers :

- Alors que la notion de circulation apparaît comme porteuse de la possibilité infinie de mouvement, comment, au niveau individuel et social, se négocient intentionnalité de circulation et succession d'opportunités ou d'obstacles, attendus ou inattendus, au déplacement ? Si la notion de transit (Streiff-Fénart J., Segatti A., 2012) s'est imposée pour qualifier à la fois des moments et des lieux d'attente ou d'arrêt, elle est liée à la figure de la frontière (que le lieu du transit se situe effectivement ou non sur une frontière) (Doraï K., Puig N., 2012), et à la possibilité, supposée ou réelle, de poursuite du mouvement à court ou moyen terme. L'objectif est d'interroger ici des « moments » d'arrêt de la circulation, qui ne sont pas liés à des situations de frontière : autrement dit, comment les migrants négocient-ils leur place, au sens de temporalités et de spatialités originales, quand le champ de contraintes les conduit à renoncer, temporairement ou définitivement, au mouvement ? Il s'agit ainsi d'adopter une posture critique face à la notion de circulation en l'ancrant plus particulièrement dans ce moment non seulement d'arrêt de la migration, mais aussi de renoncement à la possibilité même d'une poursuite, même temporaire, du mouvement ? Ce moment plus ou moins durable est-il forcément synonyme de renoncement ou bien constitue-t-il le reflet de nouvelles opportunités de vie ?
- Si l'arrêt du déplacement conduit à introduire dans la réflexion l'émergence d'un processus d'installation, celui-ci ne peut être envisagé uniquement sous l'angle d'une relation de contrainte et réaction à la contrainte. L'hypothèse est que la mise en œuvre d'une réflexion sur

la notion de retour permet une analyse de situations de contrainte, au sens où elle autorise la réintroduction de la possibilité du choix et de l'autonomie face à ces mêmes contraintes. Pour engager cette réflexion, il peut être opportun d'interroger la distinction entre deux termes exprimant un champ d'actions et de significations ayant trait au retour : d'une part, que signifie retourner, et d'autre part, quel sens donner au fait de revenir ? « Retourner » et « revenir » peuvent-ils constituer des pratiques et représentations originales du mouvement, comme de l'installation ?

- Que ce soit dans la circulation, le transit ou dans la fin du mouvement, certains lieux territoires ? ou espaces relationnels – systèmes de lieux – constituent des contextes sociaux plus ou moins attractifs ou répulsifs. Certaines situations migratoires (camps de transit, d'attente, d'habitat temporaire, lieux de coprésence, institutions collectives, etc.) sont ainsi créatrices de stabilité sociale ou affective offrant à ces lieux des perspectives d'ancrage inattendues. Ainsi, comment revisiter les notions classiques de champ et de filière migratoire au prisme de ces effets de lieux qui contingentent les parcours migratoires individuels ou collectifs, les contraignant ou les facilitant ? Plus largement, quels sont les lieux qui se construisent autour du fait de transiter/ retourner et/ou de revenir ? Dans ce contexte contemporain de limitation des mobilités, le retour n'est-il pas amené à changer de sens dans la construction des trajectoires individuelles, s'appuyant à la fois sur des lieux et des acteurs jusque-là inédits dans le champ d'analyse des migrations internationales ?

Cette journée d'études s'articulera autour de ces trois axes thématiques. À partir de situations migratoires diverses, d'expériences de recherche, l'objectif est de susciter une réflexion collective sur les catégories d'analyse des migrations internationales dans le contexte contemporain.

Comité d'organisation :

Céline Bergeon (Maître de Conférences, Université de Poitiers, UMR 7301, MIGRINTER)

Florence Boyer (Chargée de Recherche, IRD, UMR 205, URMIS)

France Guérin-Pace (Directrice de Recherche, UR12, INED)

Odile Hoffmann (Directrice de Recherche, IRD, UMR 205, URMIS)

Naik Miret (Maître de Conférences, Université de Poitiers, UMR 7301, MIGRINTER)

Bibliographie indicative :

Bauböck R., Faist T. (eds), 2010 – *Diaspora and transnationalism : Concepts, theories and methods*, Amsterdam University Press, Amsterdam, 352 p.

Castles S., Miller M. J., 2003 – *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*, The Guilford Press, New York, 338 p.

Cohen R. (ed.), 1996 - *Theories of Migration*, Edward Elgar Publishing Ltd., Cheltenham (UK)/Brookfield (US), 512 p.

Cortes G., Faret L., 2009 – *Les circulations transnationales : lire les turbulences migratoires contemporaines*, Armand Colin, Paris, 244 p.

Doraï K., Puig N., 2012 – *L'urbanité de marges. Migrants et relégué dans les villes du Proche-Orient*, Tétraèdre/IFPO, 145 p.

Imbert C., Dubucs H., Dureau F., Giroud M. (eds), 2014 – *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Armand Colin, Paris, 484 p.

Petit V., 2007 – *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, CEPED, Paris, 208 p.

Piché V. (ed), 2013 - *Les théories de la migration*, INED Editions, Paris, 536 p.

Streiff-Fénart J., Segatti A., 2012 – *The Challenge of the Threshold. Border Closures and Migration Movements in Africa*, Lexington Books, Plymouth, 269 p.

PROGRAMME

9h-9h15 :

Accueil des participants et café

9h15-9h45 :

Mot de bienvenue. France GUERIN-PACE, Responsable de l'axe « Mobilités, Identités, Territoires » (CIST), Directrice-adjointe du CIST

Présentation de la journée. Florence BOYER (IRD, URMIS), Naik MIRET (Université de Poitiers, Migrinter)

9h45-11h30 : Production des catégories de la mobilité dans un contexte de contrôle accru (Discutante : France Guérin-Pace, INED)

Circulation, retour, transit, aventure, voyage. Les concepts des sciences sociales à l'épreuve des catégories politiques et « emic » de la mobilité. Jocelyne STREIFF-FENART (CNRS, URMIS)

La production bureaucratique du « caractère volontaire » du retour des réfugiés. Giulia SCALETTARIS (Lille 2, EHESS)

Migration circulaire ou canalisation utilitariste des mobilités? Les programmes de migration temporaire en agriculture intensive vus d'en bas. Emmanuelle HELLIO (URMIS), Frédéric DECOSSE (CNRS, LEST)

11h30-11h45 : Pause-café

11h45-12h45 : Le retour dans les projets migratoires ? (Discutante : Odile Hoffmann, URMIS)

Les médecins PADHUE en France : décryptage d'un projet de retour devenu « irréalisable ». Victoire COTTEREAU (Migrinter)

La diversité des projets migratoires (retour, « rémigration », mobilité résidentielle interne, immobilité) des Colombiens en Espagne dans un contexte de crise économique et de durcissement des politiques migratoires. Célio SIERRA-PAYCHA (Ined, Migrinter)

12h45-14h15 : Déjeuner (sur place)

14h15-15h30 : S'en retourner pour se disperser ? (Discutante : Céline Bergeon, Migrinter)

Retours contraints ou stratégies de mobilité transnationale ? Les Équatoriens face à la crise en Espagne. Anna PERRAUDIN (Labex-Med, URMIS)

Les descendants d'immigrés Afghans en Iran à Kaboul : « retour » ou « détour » ?. Azita BATHAÏE (LabexMed)

15h30-15h45 : Pause-café

15h45-17h45 : Blocage, attente, installation versus circulation (Discutant : Mahamet Timera, URMIS)

Migrants centraméricains au Mexique : entre circulation et installation, visas humanitaires et clandestinité. Laurent FARET (Université Paris-Diderot, CESSMA)

Forced Return and Circulation. Liza Schuster (Department of Sociology, City University London)

Circuler en temps de guerre ? Les réfugiés palestiniens de Syrie au Liban depuis 2011. Kamel Dorai (CNRS, IFPO-Amman)

17h45-18h : Conclusion de la journée

Les descendants d'immigrés Afghans en Iran à Kaboul : « retour » ou « détour » ?

Azita Bathaïe, (Post-doctorante LabexMed)

Depuis la chute du régime des Taliban fin 2001, la population de Kaboul a presque triplé, due essentiellement aux migrations internes et aux retours des émigrés afghans de l'Iran et du Pakistan. Je m'intéresse particulièrement aux populations shî'ites d'Afghanistan, qui ont partagé dans leur parcours de vie, une expérience migratoire en Iran. Il s'agit de jeunes hommes célibataires ou de jeunes femmes célibataires, de couples, de familles, qui ont migré dans les années 1980 en Iran et qui décident aujourd'hui de s'installer à l'ouest de Kaboul.

La mise en place du nouveau gouvernement afghan en 2001 a été suivie en avril 2002 par la signature d'un accord entre l'UNHCR et les gouvernements afghan et iranien pour organiser notamment le « rapatriement volontaire » de 400 000 Afghans. En 2006, 833 317 Afghans sont retournés en Afghanistan avec l'assistance de l'UNHCR, alors que 624 566 seraient rentrés par leurs propres moyens. En 2007, l'État iranien organise l'expulsion de 700 000 Afghans, ce qui provoque une véritable crise politique au sein du gouvernement et la démission du ministre chargé de l'immigration. L'État iranien se sert ainsi de la population immigrée comme moyen de pression pour influencer ponctuellement le gouvernement afghan en place. Force est de constater qu'en pratique, l'État iranien oscille entre contrôle, répression et laisser-faire. L'État iranien met progressivement en place une politique migratoire qui distribue des visas temporaires de travail pour les ouvriers qualifiés, tout en instituant des mesures répressives contre la population immigrée installée de longue date. Dans ce sens, d'autres accords ont été également conclus avec l'office des migrations internationales (OMI) pour encourager le « retour » des Afghans qualifiés en leur proposant un programme de réinsertion dans les grandes villes afghanes pour travailler dans les ONG et participer à la reconstruction du pays.

C'est dans ce système de contraintes, que de nombreux jeunes éduqués afghans décident de quitter l'Iran. Leurs parents ont fui la guerre, ont migré en Iran, eux-mêmes s'installent en Afghanistan mais pas dans le village de leurs parents. Ils choisissent la capitale afghane où ils peuvent trouver plus aisément des emplois dans les ONG, les universités, l'administration et les médias. Ce sont les pionniers d'une nouvelle pratique de mobilités entre l'Iran et l'Afghanistan. Ce n'est donc pas un retour mais une nouvelle séquence migratoire. D'ailleurs ils utilisent les termes « partir » et « arriver » plutôt que « retourner ».

Ces nouveaux Kaboulis accueillent et aident les autres membres de la fratrie, les parents, les amis, de passage à Kaboul ou pour leur installation. Cette mobilité entre l'Iran et l'Afghanistan est à inscrire pour certains, dans un projet plus large de mobilité à l'international. Dans un contexte post-conflit fragilisé par l'insurrection Taliban, de nombreux jeunes afghans projettent une migration légale ou illégale vers l'Europe, l'Australie ou l'Amérique du nord. Dès lors, le « retour » à Kaboul ne serait finalement que temporaire pour émigrer à nouveau.

Je propose de discuter à partir de l'exemple d'une fratrie les nouvelles pratiques de mobilités légales et illégales entre l'Iran, l'Afghanistan, l'Europe et l'Australie. L'étude comparative des mobilités légales et illégales des différents membres de cette fratrie me permettra d'analyser les processus de transnationalisation en cours sur plusieurs continents.

Les médecins PADHUE en France :
décryptage d'un projet de retour devenu « irréalizable »
Victoire Cottereau (Migrinter)

Au début des années 1970, la crainte d'une pléthore de médecins en France a engendré la mise en place d'un *numerus clausus* et de plusieurs réformes de l'enseignement médical afin de limiter le nombre de praticiens formés. Pourtant, à partir des années 1980, la profession médicale a été considérée comme entrant en situation de « pénurie localisée ». C'est dans ce contexte que l'État a décidé d'attirer des praticiens diplômés au-delà des frontières européennes. Dès le début des années 1980, les praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE) ont alors eu la possibilité de venir faire leur cursus de spécialisation en France et également l'autorisation de travailler dans les hôpitaux publics, mais sous des conditions particulières. Dans le cadre de ma recherche doctorale, j'ai étudié cette catégorie particulière de médecins au sein de la région Poitou-Charentes.

Seule une petite minorité des médecins rencontrés disent avoir quitté leurs pays d'origine avec l'intention de s'installer définitivement en France. Initialement, la majeure partie des praticiens diplômés hors UE sont venus en France dans l'idée d'y travailler quelques années et/ou de faire un diplôme complémentaire avant de repartir exercer dans leurs pays d'origine. Par la suite, les médecins ont souvent décidé de prolonger un peu leur séjour afin de valoriser les compétences acquises en France. Progressivement, ces praticiens ont donc glissé sur la lente pente menant à l'installation définitive.

La plupart des PADHUE n'ont pas décidé à un moment précis qu'ils allaient demeurer sur le territoire français. Cette décision s'est principalement prise au cours des années et des événements. Cet enchaînement d'événements a eu pour conséquence de progressivement déterminer l'installation en France et d'éloigner le projet de retour dans le pays d'origine de la quasi-totalité des PADHUE. Il faut dire que la question du sentiment d'appartenance influence énormément la décision de rester en France ou de rentrer définitivement dans le pays d'origine. D'une part, les médecins reconnaissent des avantages à vivre en France comme le fait d'exercer dans un système de santé performant. Mais ces avantages sont minimisés par un certain nombre d'inconvénients comme le fait de toujours se sentir considéré comme des étrangers par de nombreuses personnes. D'autre part, si la plupart des PADHUE revendiquent leur identité d'origine, ils ne se reconnaissent généralement plus dans la société où ils sont nés. Les médecins développent souvent un regard critique vis-à-vis de leurs sociétés d'origines qui ont souvent évolué pendant leurs migrations.

Durant cette communication, je ne souhaite pas m'arrêter sur la construction identitaire des migrants qui a déjà fait l'objet de nombreuses recherches, mais décrypter les étapes et facteurs qui rendent le retour définitif pratiquement irréalizable. Je montrerai que certains médecins qui ont fait le choix de retourner travailler dans leur pays d'origine sont finalement revenus en France pour de multiples raisons. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'envisager l'avenir, et plus particulièrement la retraite, de nombreux migrants réactualisent et envisagent de nouveau le projet de retour. Au fil de cette communication, je chercherai à montrer comment cette mobilité étudiante s'est progressivement transformée en migration internationale. Pour ce faire, j'ai choisi d'analyser les arguments et justifications que les praticiens apportent sur l'évolution de leur projet migratoire. Je m'arrêterai non seulement sur les facteurs et les contraintes qui ont modifié le projet, mais également sur les réponses envisagées par les PADHUE afin de ne pas complètement abandonner leur projet d'origine.

Circuler en temps de guerre ?
Les réfugiés palestiniens de Syrie au Liban depuis 2011
Kamel Doraï, (IFPO – Amman)

Le conflit syrien débuté en 2011 a contraint plus de 70 000 Palestiniens de Syrie à chercher asile dans les pays frontaliers. La majeure partie d'entre eux (45 000) ont trouvé refuge au Liban. Comment expliquer ce tropisme vers un pays qui a l'une des politiques les plus discriminantes à l'égard des Palestiniens ? L'effet combiné de l'éclatement des familles palestiniennes entre les différents pays de la région depuis 1948, des circulations transfrontalières qui se sont développées à l'échelle régionale, comme du rôle de la diaspora dans la structuration des mobilités actuelles permet en partie de répondre à cette question. Une autre partie de la réponse repose dans la politique migratoire libanaise - et la capacité de l'État libanais à la mettre en œuvre - qui a évolué depuis le début de la crise, oscillant entre ouverture dans les premiers temps, pour se durcir par la suite. Cette géographie de l'asile repose pour certains réfugiés sur des formes de circulations préexistantes entre les deux pays pour des raisons aussi diverses que le travail, le mariage, les visites familiales, le commerce, etc. Les relations familiales préexistantes entre les deux groupes vivant au Liban et en Syrie ont été très déterminantes. Quand le conflit s'est intensifié en Syrie, parmi les premiers réfugiés palestiniens qui se sont dirigés vers le Liban sont ceux qui y avaient des proches. Ils ont pour la plupart cherché dans ce pays voisin un asile temporaire. Ce n'est que quand la situation sécuritaire s'est détériorée de façon significative qu'un nombre croissant de réfugiés a stoppé sa circulation entre les deux pays pour s'installer de façon durable au Liban. Les restrictions à la mobilité imposées par les autorités libanaises ont ensuite contribué à les stabiliser dans leur pays d'accueil de peur de ne pouvoir revenir s'ils se rendaient en Syrie, même pour une courte période.

Cette installation s'est traduite par la paupérisation de ce groupe et sa marginalisation croissante, du fait de la précarité de leur statut juridique, de leur accès très restreint à l'aide humanitaire et de la concurrence accrue sur les marchés locatifs et de l'emploi. Si certaines familles qui disposent de connexions transnationales et de relais dans la diaspora peuvent espérer émigrer vers un pays tiers, d'autres se retrouvent dans une impasse migratoire, ne pouvant ni revenir en Syrie du fait du conflit ni accéder, faute de moyens, à l'émigration. Ils se retrouvent confinés dans les marges de la société libanaise. L'inscription du conflit syrien dans la durée a eu pour conséquence de limiter les possibilités de circulation pour les Palestiniens de Syrie, qui s'installent dans les interstices des camps de réfugiés palestiniens ou des quartiers informels. Les réseaux de solidarités qui ont permis leur arrivée au Liban résistent difficilement à l'épreuve du temps du conflit. Cette communication vise à interroger les formes de réorganisation de ce groupe réfugié en situation de conflit, dont la circulation a été interrompue sous la double contrainte du conflit en Syrie d'un côté, et de l'évolution de la politique migratoire libanaise de l'autre. La temporalité dans laquelle s'inscrit cet asile précaire, sera analysée à travers les parcours et les discours de réfugiés palestiniens de Syrie recueillis au Liban en décembre 2013 et mai 2014 dans la région de Tyr.

**Migrants centraméricains au Mexique :
entre circulation et installation, visas humanitaires et clandestinité**
Laurent FARET (CESSMA, Université Paris-Diderot)

L'intervention proposée s'appuiera sur un travail de terrain récent (juillet 2015) et en proposera une première interprétation. La question migratoire au Mexique s'est largement complexifiée au cours des années 1990-2000. Liée aux questions d'immigration, mais tout autant à celle du transit, la mobilité des populations à la frontière sud et à travers l'ensemble du territoire national est l'une des évolutions majeures des questions migratoires au Mexique. Les divers flux de traversée de population vers les États-Unis ont pris des dimensions beaucoup plus significatives, en grande partie du fait des conditions d'instabilité politique et de crise économique des pays centraméricains. Si historiquement ce furent d'abord des flux de réfugiés générés par les conflits civils, au Salvador, au Guatemala et au Nicaragua en particulier, de nouveaux mouvements ont émergé après le retour de la paix dans la région au milieu des années 1990. Les raisons de cette augmentation de la migration centraméricaine essentiellement de transit (aux alentours de 200 à 300 000 entrées annuelles au Mexique au milieu des années 2000, un peu moins les dernières années), apparaissent avant tout comme économiques : les flux sont à la fois le résultat du maintien de conditions de crise structurelle dans les pays d'origine et des transformations plus globales de l'organisation des marchés du travail en Amérique du Nord, faisant apparaître dans le contexte centraméricain la migration de travailleurs comme une variable et une modalité d'insertion à l'économie globale.

Mais si la question du transit des Centraméricains est devenue un véritable enjeu national au Mexique depuis le début des années 2000, c'est aussi parce que ces mouvements concernent des populations soumises à un contexte permanent de vulnérabilité dans un Mexique devenu instable, conduisant à une situation préoccupante de violation des droits et d'exposition à des risques (trafic humain, exposition aux activités illicites liées au narcotraffic, etc.). L'effet miroir est ici frappant pour la société mexicaine, les circonstances rencontrées par ces migrants et les formes de réponse de l'État mexicain renvoyant à la situation très anciennement décrite des migrants mexicains aux États-Unis. De fait, la question des flux de population à la frontière sud s'inscrit dans un double contexte à partir du milieu des années 1990, celui d'un nouveau regard porté au Mexique sur les stratégies politico-économiques d'intégration fonctionnelle avec l'isthme centraméricain (dont témoigne par exemple le Plan Puebla Panama devenu ultérieurement Projet Mésoamérique) et celui du contrôle migratoire *stricto-sensu*, largement conduit sous la pression des États-Unis dans une perspective qu'on peut qualifier « d'externalisation du contrôle », dans un environnement régional marqué par l'émergence de la thématique sécuritaire. Dans ce sens et plus largement, la diversité des flux de transit au Mexique est un reflet de la polarisation migratoire à l'échelle mondiale qu'exerce l'Amérique du Nord. Dorénavant l'un des pays de transit les plus importants au monde, le Mexique a promulgué une nouvelle loi migratoire en mai 2011 qui cherche à prendre en compte cette réalité sociale, quand bien même le statut de migrant en transit n'existe pas légalement.

L'une des conséquences du phénomène est celle des présences, courtes ou plus durables, d'une population mobile en provenance du Guatemala, du Honduras et du Salvador dans les grandes agglomérations urbaines du pays. L'intervention proposera une lecture des stratégies entrecroisées mises en place par ces populations, mêlant recherche d'un statut légal temporaire (via les visas humanitaires), d'une poursuite des trajectoires migratoires sud-nord mais aussi nord-sud pour les migrants expulsés des États-Unis, et des stratégies adaptatives d'installation et d'insertion économique comme nouvel horizon dans des projets migratoires contrariés.

Migration circulaire ou canalisation utilitariste des mobilités ?
Les programmes de migration temporaire en agriculture intensive vus d'en bas.
Emmanuelle HELLIO (URMIS) & Frédéric Décosse (CNRS/LEST)

Basée sur deux enquêtes de terrain réalisées dans les champs et les serres de l'agriculture intensive du Sud de la France et de l'Espagne dans le cadre de nos recherches doctorales respectives, cette communication interroge le concept de « migration circulaire » qui s'est imposé à l'échelon international pour promouvoir la diffusion de programmes de migration temporaire (PMT). Vieux patron de ce que Morice nomme le « renouveau de l'utilitarisme migratoire », entendu comme la propension qu'ont les États et le patronat de ne penser et de n'organiser le phénomène migratoire qu'à l'aune de sa profitabilité économique [2001], le PMT est aujourd'hui vu comme le remède à tous les maux supposément générés par l'immigration permanente (« légale » ou non). Parce qu'il pose le retour au pays comme une condition *a priori* et *sine qua non* pour y participer, ce dispositif cherche à réinventer la roue, la fameuse *noria*, cette réalité d'un passé migratoire aujourd'hui largement mythifié dont Sayad a souligné la capacité à créer autour du phénomène un consensus entre ses différents protagonistes : « l'image de la migration comme "rotation" continue exerce sur chacun un pouvoir fort de séduction : la société d'accueil a la conviction de pouvoir disposer éternellement de travailleurs [...] ; la société d'origine croit pouvoir se procurer de la sorte indéfiniment les ressources monétaires dont elle a besoin [...] ; les immigrés sont persuadés de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de leur groupe » [Sayad 1999 (1977)]. Sur le même mode, à l'OIM, l'OIT ou encore l'OMC, les chantres de la « migration circulaire » affirment, quant à eux, que le PMT est un modèle de gestion *win-win-win* des mobilités humaines grâce auquel ces dernières ont un impact positif sur le développement des pays d'origine.

La communication reviendra tout d'abord rapidement sur la genèse du patron migratoire PMT, ainsi que sur la circulation du concept (au sein du gouvernement des migrations en gestation à l'échelle internationale) et de ses déclinaisons concrètes. Après la déconstruction de cette catégorie et la mise au jour du jeu d'acteurs qui la promeuvent, nous présenterons succinctement nos deux cas d'études : les contrats OMI/OFII en France et les *contratos en origen* en Espagne. Cette approche par le bas nous amènera à souligner la manière dont les PMT articulent finement la canalisation de la mobilité internationale de la force de travail migrante et son immobilisation sur le marché du travail, une immobilisation qui fait des saisonniers agricoles étrangers un « salariat bridé » [Moulier-Boutang 1998], un salariat dépendant, lié (au sens strict) à un employeur qui seul décide si le travailleur reviendra l'année suivante. À rebours d'une vision transnationaliste qui nous amènerait à interpréter la « société saisonnière » [Hellio 2014] comme le produit d'une libre circulation entre deux territoires, comme un facteur d'hybridation des cultures des pays d'origine et de départ, ou encore comme un monde fluide où l'« acteur-migrant » omnipotent participe à la mondialisation par le bas, nous insisterons sur l'importance des dispositifs étatiques et patronaux de contrôle des mobilités, tout en rendant compte de la façon dont les migrants « font avec » ces contraintes, résistent et revendiquent (parfois) avec succès leur « droit de fuite » (Mezzadra 2005).

Retours contraints ou stratégies de mobilité transnationale ?

Les Equatoriens face à la crise en Espagne

Anna Perraudin, (Labex-Med, Aix-Marseille Université, URMIS)

Depuis 2011, les statistiques mettent en évidence le départ de nombreux immigrés d'une Espagne en proie à une crise économique majeure depuis 2008. Les Equatoriens sont en première position sur la liste des populations étrangères « retournant au pays », et le phénomène a fait l'objet d'un important traitement médiatique et politique, en Équateur et en Espagne. Les départs précipités par le renversement de conjoncture économique et politique invitent à interroger la notion de « retour », dont ils dévoilent une autre facette que les réinstallations planifiées, avec des trajectoires linéaires vers un présumé lieu d'origine, jusqu'ici davantage abordées dans la littérature scientifique (ex. Espinosa 1998; Sayad 1975). Les enquêtes qualitatives sur les réponses des migrants équatoriens à la crise en Espagne font apparaître une pluralité de modalités de retour possibles. Elles soulèvent dès lors la question de la marge d'autonomie des migrants au moment d'élaborer des mobilités transnationales qui relèvent de stratégies complexes, plus que de la reproduction d'un schéma de repli vers les lieux d'origine (ex. Baby-Collin et Cortes 2014; Baby-Collin et Cortes 2014; Cortés Maisonnave 2011; Pedone, Echeverri, et Araujo 2012).

À partir d'une revue de la littérature et d'une enquête de terrain exploratoire (observations et entretiens) menée en Espagne (juin 2015) et en Équateur (août 2015), il s'agira de contribuer à la discussion autour de la notion de retour et de ses modalités plurielles. Dans un premier temps, je présenterai les implications de la « crise » espagnole pour les migrants, dans ses dimensions économiques, sociales et politiques, afin de mieux comprendre les contraintes et l'ampleur du renversement de contexte migratoire. La situation en Équateur depuis 2008, sera également évoquée, puisqu'elle fait vraisemblablement partie de l'horizon d'opportunités pour la plupart des migrants. J'analyserai ensuite les différentes options de mobilité qui se dégagent des enquêtes qualitatives : retour envisagé comme définitif ou temporaire, retour partiel ou impliquant l'ensemble de la famille, retour impossible, ré-émigration. Un dernier temps de l'exposé visera à distinguer les éléments déterminants ces différentes stratégies de mobilité, en fonction des situations sociales des migrants (composition familiale, accumulation de capital matériel et social transnational, statut administratif).

À travers cette perspective critique sur le retour, je souhaite ouvrir une réflexion sur les usages contrastés de la notion de retour par les scientifiques, les politiques, et les migrants. Le sujet est également propice à approfondir la discussion sur les temporalités du projet migratoire, les recompositions des solidarités intra-familiales et, en particulier pour le cas équatorien, les investissements immobiliers des migrants.

Bibliographie indicative :

Baby-Collin, Virginie, et Geneviève Cortes. 2014. « Nuevos despliegues del campo migratorio boliviano frente a la crisis. » *Revista CIDOB d'Afers Internacionals* 106-107: 61-83.

Cortés Maisonnave, Almudena. 2011. « Retorno y Acumulación de Activos. Aproximaciones Etnográficas al caso de Ecuador y España. » In *La migración latinoamericana a España: una mirada desde el modelo de acumulación de Activos*, édité par Jorge Ginieniewicz, 81-105. Quito: Universidad de Manchester y FLACSO-Ecuador.

Espinosa, Victor M. 1998. *El dilema del retorno: migración, género y pertenencia en un contexto transnacional*. Zapopan, Jal.; Zamora, Michoacán, México: El Colegio de Jalisco ; El Colegio de Michoacán.

Pedone, Claudia, Maria Margarita Echeverri, et Sandra Araujo. 2012. « Familias que trascienden fronteras. Formas de organización familiar transnacional de la población migrante colombiana y ecuatoriana en España (en tiempos de crisis global). » *Congreso Migraciones internacionales en España*, 4274-79.

Sayad, Abdelmalek. 1975. « Elghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 1 (2): 50-66. doi:10.3406/arss.1975.2457.

La production bureaucratique du « caractère volontaire » du retour des réfugiés

Giulia Scalettaris (Lille 2/ EHESS)

Les programmes de rapatriement des réfugiés ont été abordés par les chercheurs sous deux angles principaux. D'un côté, pour expliquer à un niveau macro comment depuis les années 1980, le rapatriement s'est affirmé comme « solution favorite » dans le cadre du régime international des réfugiés suite, entre autres, aux changements de la politique internationale depuis la fin de la Guerre froide, à l'adoption de politiques migratoires restrictives par les pays donateurs, et à la crise financière du HCR (Barnett 2004 ; Chmini 2004 ; Black, Koser 1999). D'un autre côté, plusieurs chercheurs ont critiqué certains programmes de rapatriement, dénonçant la violation du caractère volontaire du retour (Barnett 2004 ; Bialczyk 2008 ; Crisp 1984 ; Harrel- Bond 1989 ; Takahashi 1997 ; Blitiz & al. 2005 ; Zimmermann 2009 ; Strand&al. 2008). Selon les cas, le HCR figure soit comme étant à la merci des rapports de forces entre États, soit comme auteur d'oppression, souvent à cause d'erreurs ou de mauvais jugements imputables aux fonctionnaires de l'organisation. Les enjeux liés à la mise en œuvre concrète et au fonctionnement de ces programmes sont rarement abordés, comme les dilemmes auxquels le HCR est confronté dans ce cadre.

Se demander si les rapatriements qui se sont déroulés dans le cadre des programmes mis en place par le HCR ont été *réellement* volontaires ou non, implique d'adopter et de reproduire la logique du programme au lieu de l'interroger, comme si le « caractère volontaire » (ou forcé) du retour était un trait objectif du déplacement qu'il serait possible d'établir objectivement. À mon sens, s'interroger sur le « caractère volontaire » du retour implique, en revanche, de comprendre la rationalité qui sous-tend ce principe, d'examiner les procédés bureaucratiques à travers lesquels ce principe est rendu opératoire et les facteurs qui déterminent l'appréciation qu'en font les fonctionnaires du HCR. Cela nous permet de comprendre comment est produite la légitimité (ou l'illégitimité) internationale des rapatriements, dont le « caractère volontaire » est la mesure.

Dans cette intervention, nous examinerons de près les négociations qui se sont tenues pendant l'été 2007 entre le HCR et les autorités pakistanaises autour du sort des camps de Katcha Gari et Jalozai. Surgis au début des années 1980, c'étaient le premier et le quatrième camp de réfugiés les plus peuplés du Pakistan. Nous envisagerons ainsi la situation extrêmement contraignante dans laquelle le HCR se retrouve, au cœur de laquelle il ne parvient pas à contrer les pressions en faveur du retour exercées par les autorités pakistanaises. Malgré les tensions internes qui la déchirent, l'organisation sanctionne au contraire la légitimité internationale de la fermeture des camps et des rapatriements qu'elle engendre, participant ainsi d'un dispositif contraignant pour les migrants afghans, visant à leur emplacement en Afghanistan. Nous identifierons dans la production bureaucratique du « caractère volontaire » un procédé central du dispositif d'emplacement mis en œuvre.

Forced Return and Circulation

Liza Schuster (Department of Sociology, City University London)

Return is an essential element of circular migration, and there are different kinds of return associated with this form of migration: there may be multiple brief returns to visits family, to check on investments and projects, or longer returns as individuals split their time between two or more locations. But there is also the circularity engendered by multiple forced returns. These occur, for example, between the US and Mexico, between South Africa and Mozambique and between Iran and Afghanistan. My intervention discusses the role of forced returns in the circular migration of Afghans, and how these forced returns are absorbed into the migration cycle. I will draw on field research recently completed in Afghanistan.

La diversité des projets migratoires (retour, « rémigration », mobilité résidentielle interne, immobilité) des Colombiens en Espagne dans un contexte de crise économique et de durcissement des politiques migratoires.

Celio Sierra-Paycha, (Ined, Migrinter)

Le cas des Colombiens en Espagne se prête à l'étude de la diversité des projets migratoires possibles (retour, « rémigration » vers un pays tiers, immobilité, mobilité vers un autre lieu en Espagne) dans un contexte de crise économique et de durcissement des politiques migratoires.

L'histoire de la migration colombienne vers l'Espagne se joue essentiellement depuis le milieu des années 1990. Période de crise économique en Colombie, où la chute des prix du café, l'ouverture économique néo-libérale et l'effondrement du cartel de la drogue de Cali ainsi que l'intensification du conflit armé ont constitué autant de facteurs macro incitant des Colombiens à élaborer des projets migratoires vers l'Espagne, pays qui s'apprêtait alors à connaître un essor économique lié au développement du secteur immobilier, nécessitant une main d'œuvre importante. Jusqu'en 2002, l'Espagne n'exigeait pas de visa de la part des ressortissants colombiens, permettant ainsi à des Colombiens et des Colombiennes de se rendre en Espagne pour y travailler la plupart du temps dans le secteur du bâtiment pour les hommes, et dans les services de l'aide à la personne et de la restauration pour les femmes.

Le durcissement de la politique migratoire espagnole vis-à-vis des Colombiens et d'autres nationalités latino-américaines, à partir de 2002, a eu pour conséquence de mettre les Colombiens dans des situations juridiques irrégulières, contraignant ainsi leurs projets migratoires bien souvent à l'immobilité ou au retour forcé par les mesures d'expulsion.

En 2007, soit à la veille de la crise, une enquête quantitative espagnole (*Encuesta Nacional de Inmigrantes*) permet de faire le point sur la situation juridique des migrants colombiens en Espagne et sur leurs projets migratoires à cinq ans. Une première partie de notre communication consistera à interroger les intentions de retourner, migrer ou rester à la lumière d'un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques. L'hypothèse qui sous-tendra notre analyse sera une lecture des projets migratoires au prisme : 1/ de la situation juridique 2/ de leur situation d'emploi au moment de l'enquête 3/ de leur ancrage en Espagne (mesuré par une batterie de variables – durée de l'étape migratoire en Espagne, présence du réseau familial à proximité, position dans le cycle de vie) et de leur capital spatial (mesuré par d'éventuelles étapes migratoires antérieures réalisées dans des pays tiers et la présence de membres de la famille en dehors du couple Colombie/Espagne).

Dans la suite de la communication, on mesurera les différents parcours migratoires entrepris (retour vers la Colombie, « rémigration » vers un pays tiers, mobilité résidentielle vers une autre destination en Espagne) par les migrants colombiens à partir de l'Espagne, depuis le début de la crise en 2008 jusqu'en 2014. L'analyse sera menée à partir des fichiers enregistrant les mouvements de population dans les différents municipes espagnols chaque année (*Estadística de Variaciones Residenciales*). Cette dernière source présente de grandes limites, que nous évoquerons (rupture statistique, sous-représentation et non-déclaration des migrants), mais permet néanmoins de croiser la diversité des parcours migratoires avec quelques variables sociodémographiques (sexe, âge, nationalité). Nous verrons ainsi que la diversité des parcours migratoires des Colombiens depuis la crise est l'expression de stratégies migratoires différenciées selon les ressources économiques, sociales et juridiques dont disposent les migrants.